

Une voirie pour tous

Sécurité et cohabitation sur la voie publique au-delà des conflits d'usage

Avant propos

"Partage de la voirie, comment dépasser les conflits d'usage" : tel était le titre original de ce groupe de réflexion. Ces mots reprenaient exactement les termes d'un problème évoqué par de nombreux acteurs des transports et de l'espace public. Mais ces mêmes acteurs sous-entendaient par ces termes aussi bien des notions de rassemblement que des notions de ségrégation. Cette ambiguïté cachait en fait de nombreux conflits d'usages et de sécurité tout en révélant à la fois une problématique complexe et d'importants enjeux pour l'avenir. C'est ce qui a conduit le groupe à se rebaptiser "Une voirie pour tous" et à y adjoindre le sous-titre plus explicite "Sécurité et cohabitation sur la voie publique au-delà des conflits d'usage".

Ce groupe émane donc d'une "demande sociale" d'un certain nombre d'acteurs très divers de l'aménagement des voies et espaces publics. Des représentants de l'Etat, tels par exemple le Directeur des Routes et d'autres responsables au Ministère de l'Equipement, de Collectivités Territoriales, d'associations professionnelles, d'associations d'usagers ou d'autres organismes, souhaitaient une approche globale et cohérente de ce sujet, au-delà des approches sectorielles relatives à certains usages ou à certaines catégories d'usagers. C'est ainsi que ce thème de réflexion a été inscrit au programme du Conseil National des Transports suite à la réunion de sa section permanente en date du 17 décembre 2002. La présidence m'en a été confiée.

Les réflexions du groupe se sont insérées dans un contexte relativement complexe en raison de l'immensité de ce sujet qui touche à tous les modes de transports terrestres, à l'urbanisme, à l'aménagement, aux modes de vie, à l'attention prioritaire aux usagers vulnérables de l'espace public, aux nécessités de circulation des biens matériels dans nos villes, aux comportements, à l'appropriation, à la décentralisation, aux processus de décision, thèmes sur lesquels de multiples groupes et institutions sont mobilisés. Il s'agissait en conséquence d'inscrire ces travaux dans un processus subsidiaire et une démarche évolutive de développement véritablement durable et solidaire.

La restitution de ces travaux se veut à la fois ambitieuse et modeste : ambitieuse par leur richesse et leur ampleur, modeste devant le chemin qui reste à accomplir pour leur mise en œuvre concrète. Elle se traduit donc par ce **document d'étape constituant une base commune partagée** pour rappeler des principes, formuler des finalités, proposer pour agir, recommander des suites opérationnelles à donner, tant pour l'Etat que pour les Collectivités Territoriales, les professionnels, les écoles, les associations et tous acteurs de la voie publique.

Ainsi, **ce document a vocation de s'adresser à tous**, de l'élu au grand public en passant par le technicien et l'expert. Cette volonté d'une ouverture à tous publics a conduit à choisir la structure de ce document. "Synthèse et propositions" sont placées en tout début, pour permettre une lecture rapide. Le rapport se présente ensuite en trois parties assez denses, "Problématique et enjeux", "Finalités à atteindre", "Recommandations pour agir", notamment destinées aux différents acteurs et responsables de l'espace public. Les exemples concrets, les retours d'expériences, les méthodologies et développements thématiques, sont regroupés à la fin sous l'appellation "exemples et annexes", et sont plutôt destinés aux personnes et organismes chargés de poursuivre et mettre en œuvre "Une Voirie pour Tous".

Hubert PEIGNE, novembre 2004